



Déclaration UE de conformité - Emballage

Règlement (UE) 2025/40 - annexe VIII

Informations relatives à la déclaration	Valeur
Numéro de la déclaration	PPWR-DOC-BSB.0000001-RSB.0000001-DSB.0000001
Identification de l'emballage	BSB.0000001, RSB.0000001, DSB.0000001

1. Identification unique de l'emballage

BSB.0000001, RSB.0000001, DSB.0000001

2. Fabricant

Chipolo d.o.o.
Gabrsko 12
1420 Trbovlje
Slovenia

3. Responsabilité exclusive

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

4. Objet de la déclaration

Emballage de vente à usage unique, non destiné au contact alimentaire, pour une balise de localisation. L'emballage comprend un fourreau/une boîte en carton chromo IGEPA Performa White GC1 de 400 g/m² et un assemblage d'insert en trois éléments. Le fourreau/la boîte évalué(e) comprend les graphismes imprimés définitifs, un film mat résistant aux rayures, un vernis UV localisé, la découpe et le collage. Dimensions assemblées approximatives : 100 mm × 140 mm × 17 mm.

5. Législation d'harmonisation de l'Union applicable

L'objet de la présente déclaration est conforme aux exigences applicables le 12 août 2026 au titre du règlement (UE) 2025/40 du Parlement européen et du Conseil du 19 décembre 2024 relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (JO L, 2025/40, 22 janvier 2025), y compris l'exigence essentielle transitoire maintenue par l'article 70 de la directive 94/62/CE.

6. Normes, spécifications communes et spécifications techniques

Aucune norme harmonisée ni spécification commune n'a été appliquée pour l'exigence évaluée de l'article 5, paragraphe 4. La conformité est étayée par les rapports d'essai SGS SZXEC26001036302 du 19 mars 2026 et SZXEC26001036301 du 10 mars 2026.

L'évaluation transitoire actuelle de la minimisation repose sur l'ajustement étroit entre l'emballage d'environ 140 mm × 100 mm et les documents emballés de 136 mm × 97 mm, ainsi que sur l'insert ajusté pour la balise de localisation et la spécification du carton de protection de 400 g/m².

7. Organisme notifié

Sans objet. La procédure de contrôle interne de la production prévue à l'annexe VII du PPWR et utilisée pour cet emballage ne nécessite pas l'intervention d'un organisme notifié.

8. Informations complémentaires

L'emballage n'est pas destiné au contact alimentaire. L'essai SGS sur l'échantillon fini couvrait les graphismes de production, le film mat et le vernis UV localisé. L'emballage porte un numéro de série ou un identifiant équivalent, la marque Chipolo et l'adresse postale du fabricant. La présente déclaration ne s'applique que tant que la production en série reste identique à la configuration évaluée.

Signature

Champ de signature	Valeur
Signé au nom et pour le compte de	Chipolo d.o.o.
Lieu et date d'établissement	Trbovlje, Slovénie, le 22 juillet 2026
Nom	Primož Zelensek
Fonction	CEO
Signature	 chipolo. CHIPOLO D.O.O. GABRSKO 12 SI-1420 TRBOVLJE SLOVENIJA